



Finances - Economie - Emploi - Formation -
Chambres consulaires

OBJET : Budget principal de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval
Vote du Compte Administratif 2023 et affectation du résultat de clôture de
l'exercice 2023

EXPOSÉ

Les membres du conseil communautaire ont pris connaissance du Compte Administratif 2023 qui fait apparaître notamment les résultats par section, présentés en €, suivants :

Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	25 870 117,38
Dépenses de fonctionnement	22 434 555,34
<hr/> Résultat de l'exercice	<hr/> 3 435 562,04
Report antérieur	5 761 374,25
Cumul	9 196 936,29
 Investissement	
Recettes d'investissement	3 561 942,40
Dépenses d'investissement	7 091 486,32
<hr/> Résultat de l'exercice	<hr/> -3 529 543,92
Report antérieur	-392 290,83
Cumul - report sur 2024	-3 921 834,75
 restes à réaliser en recettes	 6 846 239,75
restes à réaliser en dépenses	-5 748 219,41
<hr/> Solde des restes à réaliser	<hr/> 1 098 020,34
 Besoin/excédent de financement	 2 823 814,41
 Affectation de résultat au 1068	 2 823 814,41
Report sur 2024	6 373 121,88

Le Compte Administratif 2023 est conforme au Compte de Gestion 2023 de Mme la responsable du SGC.

D É C I S I O N

Article 1er : Les membres du conseil communautaire donnent acte à M. le Président de la présentation du Compte Administratif 2023 qui fait apparaître des résultats par section, présentés en €, suivants :

Fonctionnement	
Résultat exercice	3 435 562,04
Report antérieur	5 761 374,25
Cumul	9 196 936,29
Investissement	
Résultat exercice	-3 529 543,92
Report antérieur	-392 290,83
Report sur 2024 investissement (001)	-3 921 834,75
RAR recettes	6 846 239,75
RAR dépenses	-5 748 219,41
Solde RAR invest	1 098 020,34

Article 2 : Valide la reprise des résultats lors du vote du Budget Primitif 2024, comme suit :

- ✓ Inscrit en report au compte 001 « déficit d'investissement reporté » de la section d'investissement, la somme de 3 921 834,75 €.
- ✓ Affecte 2 823 814,41 € de l'excédent de fonctionnement cumulé à la Section d'Investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé », afin de pourvoir au besoin de financement de la section d'investissement qui comprend les restes à réaliser sur les restes à réaliser,
- ✓ Inscrit en report au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » de la section de fonctionnement, la somme de 6 373 121,88 €.

Article 3 : Constate que le Compte Administratif 2023 de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval correspond aux décisions budgétaires du conseil communautaire.

Article 4 : Adopte le Compte Administratif 2023, approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité


Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 18 avril 2024

La secrétaire de séance



Lucie PAUL

Le Président



Alain HUNAUULT

AR-Préfecture

044-200072726-20240422-16-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-04-2024

Publication le : 22-04-2024

Conseil Communautaire de



Le Président,



Alain HUNAUULT



Comptes administratifs 2023

Présentation détaillée

Cette partie retrace les comptes au 31/12/2023 de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval créée au 1^{er} janvier 2017.

1. Budget Principal

1.1 Détail des résultats 2023 à reporter sur 2024

Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	25 870 117,38
Dépenses de fonctionnement	22 434 555,34
Résultat de l'exercice	3 435 562,04
Report antérieur	5 761 374,25
Cumul	9 196 936,29

Investissement	
Recettes d'investissement	3 561 942,40
Dépenses d'investissement	7 091 486,32
Résultat de l'exercice	-3 529 543,92
Report antérieur	-392 290,83
Cumul - report sur 2024	-3 921 834,75

restes à réaliser en recettes	6 846 239,75
restes à réaliser en dépenses	-5 748 219,41
Solde des restes à réaliser	1 098 020,34

Besoin/excédent de financement 2 823 814,41

Affectation de résultat au 1068	2 823 814,41
Report sur 2024	6 373 121,88

1.2 Épargne brute et fonds de roulement

A fin 2022, le fonds de roulement sur le budget principal de la collectivité s'élevait à 6 073 K€.

Sur l'exercice 2023, la section de fonctionnement du budget principal a dégagé un excédent, hors opérations d'ordre, de 4 456 K€.

Ce résultat intègre des recettes exceptionnelles de 1 386 K€ qui n'ont pas vocation à se répéter. Il s'agit d'une somme versée au titre du filet de sécurité (permettant de compenser les importantes dépenses subies par la collectivité entre 2021 et 2022 en raison de la hausse du coût des énergies et de la valeur du point d'indice des fonctionnaires) et au titre d'un protocole transactionnel concernant des désordres sur l'espace aquatique AquaChoisel.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Total des recettes réelles de fonctionnement	20 462 380	21 769 075	20 898 927	22 201 198	23 079 791	25 851 703
Total des dépenses réelles de fonctionnement	18 239 659	18 472 457	18 666 784	19 604 394	21 278 516	21 395 704
Épargne brute	2 222 721	3 296 618	2 232 143	2 596 804	1 801 275	4 456 000
Taux d'épargne brute	10,9%	15,1%	10,7%	11,7%	7,8%	17,2%
Recettes exceptionnelles / produits de cessions	0	475 000	2 475	131 250	0	1 386 379
Épargne brute hors exceptionnel	2 222 721	2 821 618	2 229 668	2 465 554	1 801 275	3 069 621
Taux d'épargne brute hors excep.	10,9%	13,3%	10,7%	11,2%	7,8%	12,5%

L'épargne brute (résultat comptable corrigé des opérations d'ordre rapporté aux recettes réelles), qui avait subi une baisse marquée en 2022, retrouve en 2023 un montant légèrement supérieur à 12%.

La section d'investissement a généré un déficit hors opérations d'ordre de 5 254 K€ en raison de l'avancement du programme d'investissement lancé conformément aux orientations prises lors des débats d'orientations budgétaires.

A fin 2023, le fonds de roulement sur ce budget s'élève à 5 273 K€ soit 6 373 K€ après prise en compte des restes à réaliser.

1.3 Endettement

Durant l'exercice 2022, la collectivité a contracté un emprunt de 4 000 K€ mais qui n'a pas fait l'objet d'un tirage au 31/12/2023. Il apparaît dans les états de dette sans générer de flux financier sur l'exercice.

A fin 2023, sur le budget principal, le capital restant dû s'élève à 4 957 K€.

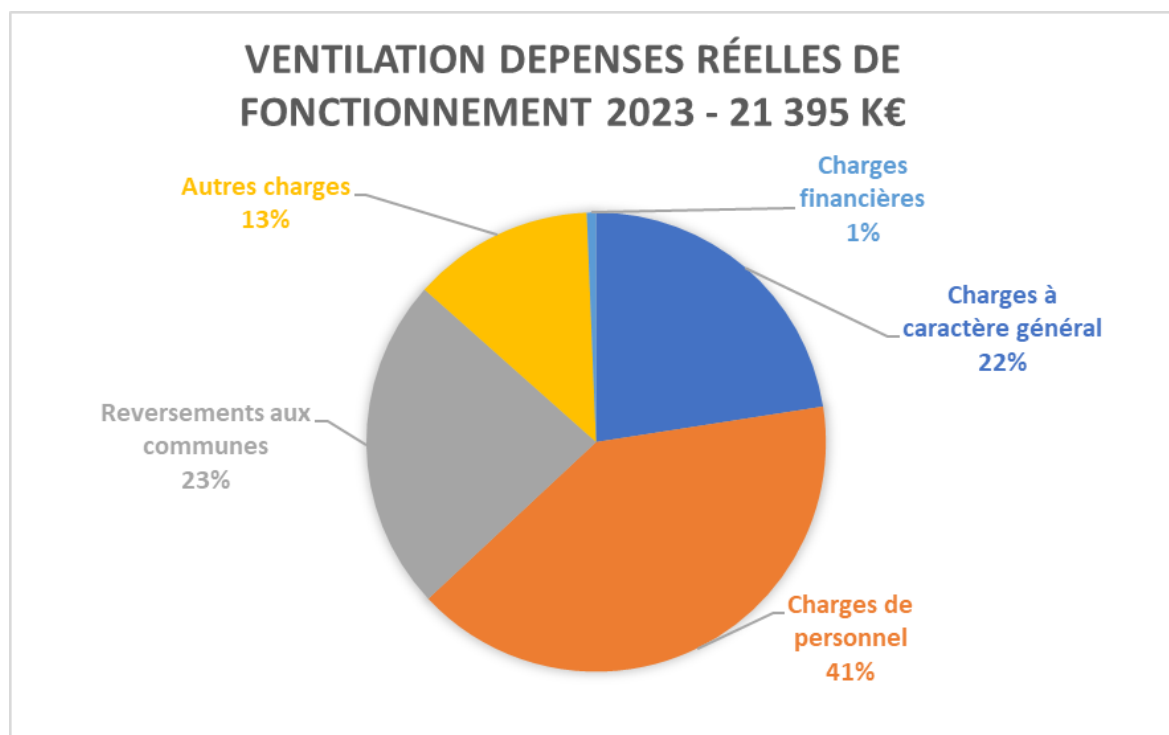
6 lignes d'emprunt sont actives pour des montants de capital restant dû variant de 61 K€ à 2 424 K€.

Le montant du capital remboursé sur l'exercice s'élève à 394 K€ et le montant des intérêts à 139 K€. Le taux d'intérêt moyen s'élève à 2,91 %.

A la fin de l'exercice 2023, la capacité de désendettement s'élève à 1,6 ans (sur la base du résultat hors éléments exceptionnel). Ce ratio signifie que la totalité de la dette pourrait être remboursée en un peu plus d'un an et demi à condition d'y consacrer la totalité du résultat.

1.4 Détail des réalisations par section - fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	CA 2022	BP 2023	CA 2023
011 - Charges à caractère général	4 648 291,52	5 497 776,07	4 818 854,75
012 - Charges de personnel et frais assimilés	8 411 448,20	8 849 470,13	8 670 423,14
014 - Atténuations de produits	4 939 643,87	4 933 620,87	5 032 255,87
65 - Autres charges de gestion courante	3 167 334,36	3 372 501,00	2 731 928,42
66 - Charges financières	109 460,06	150 000,00	139 100,85
67 - Charges spécifiques	2 338,08	1 300,00	3 140,77
Dépenses réelles de fonctionnement	21 278 516,09	22 804 668,07	21 395 703,80
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	860 841,33	1 100 000,00	1 038 851,54
023 - Virement à la section d'investissement	-	5 643 471,96	-
Total dépenses de fonctionnement	22 139 357,42	29 548 140,03	22 434 555,34



Entre 2022 et 2023, les dépenses réelles de fonctionnement se sont stabilisées (hausse de 0,6%) illustrant les efforts réalisés pour maîtriser les charges.

Les charges à caractère général (chap. 011)

Entre 2022 et 2023, ce poste a augmenté de 3,7 %. Un chiffre qui reste inférieur à l'inflation en 2023. Ce chapitre comprend notamment sur l'ensemble des services de la Communauté de Communes :

- les fluides : eau, électricité, gaz,
- les achats de fournitures, d'alimentation, de produits d'entretien, de petits équipements,

- les dépenses liées aux contrats de maintenance, aux frais de réparations et d'entretien, aux assurances,
- les charges spécifiques nécessaires au fonctionnement des espaces aquatiques (Aquachoisel, Dauphins et Derval).
- les frais d'études et autres prestations de services,
- les frais d'affranchissement et de téléphone,
- les annonces, insertions, honoraires, frais de transport, frais de déplacements et missions, les cotisations, les frais de gardiennage,
- les impôts, taxes et versements assimilés,

Entre 2022 et 2023, ce chapitre a encore été fortement impacté par la hausse du coût des énergies avec un impact très important sur les frais de fonctionnement des espaces aquatiques et le coût des transports.

Les charges de personnel (chap. 012)

Ce chapitre est en augmentation de 3,1 % par rapport à 2022.

Cette hausse s'explique pour l'essentiel par l'impact en année pleine de la hausse de la valeur du point au 1^{er} juillet 2022 et celle du 1^{er} juillet 2023.

Pour plus de détails sur la structure des effectifs par âge, sexe ou catégories, se reporter au rapport sur l'égalité hommes-femmes au 31/12/2023.

Atténuations de produits (chap. 014)

Ce chapitre comprend :

- Les Attributions de Compensation Communautaire au profit des Communes. Modifiés en 2018, suite au transfert de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations), ces montants n'ont pas évolué jusqu'au 31/12/2023.
- 98 K€ de remboursements à l'Etat sur la fiscalité perçue : trop perçu sur compensation taxe d'habitation et TVA 2022 et dégrèvements.

Les autres charges de gestion (chap. 65)

Ce chapitre est en baisse entre 2022 et 2023 de 13,7 %.

Sur 2023, ce chapitre comprend, outre les dépenses relatives aux indemnités des Elus (221 K€), les redevances SACEM et crédits pour non-valeurs, les charges suivantes :

- les subventions de fonctionnement aux associations à hauteur de 850 K€, incluant les subventions exceptionnelles,
- la subvention d'équilibre au budget annexe Office de Tourisme Intercommunal à hauteur de 200 K€,
- la subvention d'équilibre au budget annexe Transports pour un montant de 321 K€,
- la contribution aux syndicats de rivière et à l'Etablissement public Eaux et Vilaine dans le cadre de la GEMAPI pour 531 K€, en réduction par rapport à 2022 en raison du lissage des investissements financés par emprunt,
- l'application de la convention de mise à disposition du Théâtre de Verre par la Ville de Châteaubriant pour un montant de 80 K€,
- le versement de la subvention forfaitaire d'exploitation actualisée due à l'exploitant de l'espace aquatique de Derval et le règlement des lignes d'eau pour accueillir les scolaires = 508 K€.

Les charges financières (chap. 66)

Les charges financières 2023 correspondent aux intérêts des emprunts de l'exercice. Aucun emprunt n'a été souscrit en 2023. La hausse de la charge d'intérêt est liée au contexte économique qui a entraîné une forte hausse des taux entre 2022 et 2023. Le coût des emprunts à taux variable ou indexé est ainsi majoré.

Les charges spécifiques (chap. 67)

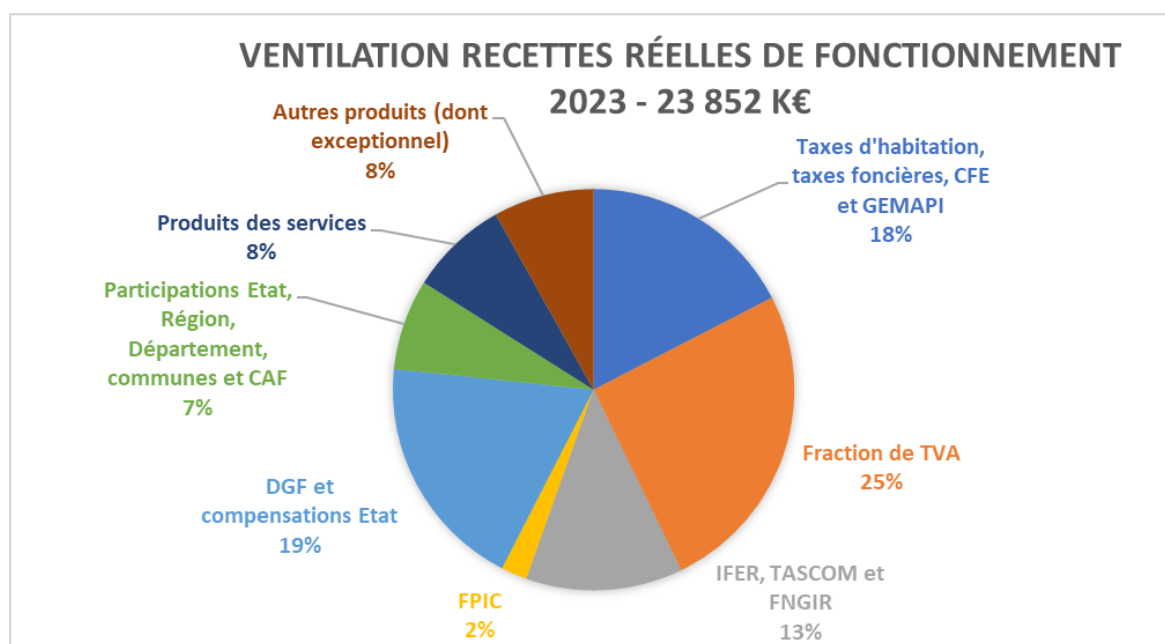
Ce chapitre en nomenclature M57 ne retrace que les annulations de titres sur exercices antérieurs.

Les dotations aux amortissements (chap. 042)

Il s'agit d'écritures d'ordre qui constituent une recette équivalente en section d'investissement. Les amortissements, dont la durée varie selon la nature du bien, sont appliqués sur les matériels, mobiliers, équipements ainsi que sur les subventions d'équipement dont les fonds de concours versés aux Communes.

Sur l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement, le taux de réalisation s'élève à 94 %.

Recettes de fonctionnement	CA 2022	BP 2023	CA 2023
013 - Atténuations de charges	47 995,74	60 000,00	52 345,67
70 - Produits des services, du domaine et ventes dive	2 015 920,69	2 029 532,13	2 049 584,17
73 - Impôts et taxes	5 803 886,08	5 909 937,27	8 428 572,50
731 - Fiscalité locale	8 192 304,00	8 475 367,52	6 545 304,00
74 - Dotations et participations	6 590 764,57	6 856 374,46	7 940 581,55
75 - Autres produits de gestion courante	389 949,61	429 554,40	831 557,03
76 - Produits financiers	2,13	-	2,96
77 - Produits spécifiques	2 856,72	-	3 755,47
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires	36 111,80	-	-
Recettes réelles de fonctionnement	23 079 791,34	23 760 765,78	25 851 703,35
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 676,19	26 000,00	18 414,03
002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	5 761 374,25	-
Total dépenses de fonctionnement	23 095 467,53	29 548 140,03	25 870 117,38
Résultat réel de fonctionnement	1 801 275,25	956 097,71	4 455 999,55
Résultat global de fonctionnement	956 110,11	-	3 435 562,04



Atténuations de produits (chap. 013)

Ce chapitre retrace les remboursements reçus sur les rémunérations du personnel lors des arrêts de travail et le versement du fonds national de compensation du supplément familial de traitement.

Produit des services (chap. 70)

Ce chapitre est stable entre 2022 et 2023 (+ 1,7 %).

Ces recettes correspondent principalement aux produits des services tels que, entre autres :

- les entrées et activités Aquachoisel et Espace Dauphins = 411 K€ (392 K€ en 2022),
- les réservations crèches ou garderie = 242 K€ (250 K€ en 2022),
- les activités jeunesse = 299 K€ (200 K€ en 2022),
- les recettes provenant du foirail = 305 K€ (320 K€ en 2022),
- les inscriptions au Conservatoire = 153 K€ (149 K€ en 2022),
- la refacturation aux communes des frais de fonctionnement du service ADS = 170 K€,
- des remboursements de prestations des budgets annexes (TEOM, REOM, SPANC et Transports) = 376 K€.

Impôts et taxes (chap. 73 et 731)

	CA 2022	CA 2023
TF et THRS	603 494,00	660 950,00
CFE	2 800 550,00	3 009 141,00
IFER	1 238 038,00	1 453 756,00
TASCOM	529 010,00	589 165,00
GEMAPI	704 673,00	703 944,00
Fraction TVA compensation TH	3 921 245,00	4 028 295,00
CVAE / Fraction TVA compensation	2 316 539,00	2 534 220,00
FNGIR	1 228 961,00	1 228 961,00
FPIC	558 911,00	538 560,00
Attributions de compensation	57 094,25	57 094,25
Produit des jeux	37 674,83	41 442,25
Exceptionnel - rôles sup	0,00	128 348,00
Total chapitres 73 et 731	13 996 190,08	14 973 876,50

Les chapitres 73 et 731 ont augmenté de 7% entre 2022 et 2023.

L'essentiel de la hausse s'explique sur trois postes :

- les taxes foncières (TF et CFE) : application du coefficient de revalorisation des bases fiscales
- les IFER : mise en service de nouvelles éoliennes + revalorisation des tarifs des composantes de l'IFER
- les compensations TH et CVAE : fraction de la TVA nationale qui évolue avec l'inflation

Dotations et participations (chap. 74)

	CA 2022	CA 2023
DGF	2 806 779,00	2 872 542,00
FCTVA	8 132,00	6 008,55
DCRTP	632 451,00	632 451,00
Compensations	1 284 964,00	1 434 554,50
Subventions et participations	1 858 439,00	1 886 863,50
Sous total hors exceptionnel	6 590 765,00	6 832 419,55
Exceptionnel - filet sécurité		1 071 379,00
Exceptionnel - remboursement fonds résilience		36 783,00
Total chapitre 74	6 590 765,00	7 940 581,55

Le chapitre 74 a augmenté de 3,7% entre 2022 et 2023 hors éléments exceptionnels.

Les différents postes de recettes sont stables, la hausse s'explique en totalité par l'augmentation des compensations versées par l'Etat en contrepartie de l'allègement des impôts de production.

Les subventions et participations comprennent notamment :

- Les fonds européens pour le financement de postes au centre socio culturel et le développement économique = 95 K€.
- Les fonds d'Etat à hauteur de 195 K€ dans le cadre de la politique de la ville, du fonctionnement des espaces France Services, le solde du projet alimentaire de territoire et les financements DRAC pour le projet culturel de territoire.
- Les participations de la Région à hauteur de 58 K€ au titre des entrées piscine des lycéens, du dispositif voitures à 1€ par jour et des accompagnateurs dans les cars scolaires.
- Les participations du Département à hauteur de 222 K€ dans le cadre du projet culturel de territoire, du fonctionnement du conservatoire, pour l'entretien des sentiers de randonnées, le fonctionnement de la

maison des aidants et du lieu d'accueil enfants parents et le financement des entrées piscines des collégiens.

- La participation de l'ANAH dans le cadre de l'OPAH = 125 K€ au titre des travaux effectués en 2022.
- Les participations de la CAF (enfance, jeunesse et action sociale) dans le cadre du contrat enfance jeunesse, de la prestation de service (quote-part sur participation des usagers structures petite enfance) et des aides versées au centre socio culturel = 1 106 K€.

Ce chapitre intègre aussi en 2023 deux recettes exceptionnelles :

- Une somme de 1 071 K€ versée au titre du filet de sécurité. Cette aide d'Etat a pour vocation à compenser une partie des importantes hausses de charges subies entre 2021 et 2022 par la collectivité en raison de la hausse du coût des énergies (impact très important sur les espaces aquatiques) et de la valeur du point d'indice des fonctionnaires ;
- 37 K€ au titre du remboursement partiel de la somme de 89 K€ versée en 2021 au fonds résilience pour le soutien des entreprises du territoire durant la crise Covid.

Autres produits de gestion courante (chap. 75)

Ce chapitre comprend :

- les loyers et refacturations de charges locatives = 241 K€ (208 K€ en 2022),
- la redevance d'occupation versée par le délégataire de la piscine de Derval = 120 K€ (montant fixe) ;
- des remboursements d'assurance et annulations de titres sur exercices antérieurs = 155 K€.
- 315 K€ de recette exceptionnelle au titre de l'encaissement d'une indemnité liée à un protocole transactionnel concernant des désordres sur l'espace aquatique AquaChoisel.

Opérations d'ordre entre sections (chap. 042)

Il s'agit d'écritures d'ordre qui constituent une dépense équivalente en section d'investissement.

1.5 Détail des réalisations par section - investissement

Dépenses d'investissement	BP 2023	CA 2023	RAR 2023
16 - Emprunts et dettes assimilées	410 000,00	394 387,89	-
20 - Immobilisations incorporelles	180 000,00	138 065,66	48 436,18
204 - Subventions d'équipement versées	599 000,00	269 437,97	968 115,32
21 - Immobilisations corporelles	690 299,00	470 466,07	176 713,38
23 - Immobilisations en cours	8 951 380,96	5 800 714,70	4 554 954,53
27 - Autres immobilisations financières			
Dépenses réelles d'investissement	10 830 679,96	7 073 072,29	5 748 219,41
001 - Solde d'exécution de la section d'investissem	392 290,83	-	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 000,00	18 414,03	-
041 - Opérations patrimoniales			
Total dépenses d'investissement	11 248 970,79	7 091 486,32	5 748 219,41

Sur 2023, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 7 073 K€ dont notamment :

- ✓ Le remboursement du capital des emprunts à hauteur de 394 K€,
- ✓ Des investissements à hauteur de 6 680 K€ (voir détail ci-dessous).

Les dépenses engagées mais non soldées s'élèvent à 5 748 K€ (voir détail ci-dessous).

Détail des dépenses de l'exercice

ACTION CULTURELLE	250 629	Bibliothèque de St Vincent
ADMINISTRATION GENERALE	163 120	Fonds de concours aux communes
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	270 049	Liaisons douces
	80 203	OPAH, façades, logements sociaux
	36 200	Prime vélos
	84 864	Stations VAE et autopartage
ESPACES AQUATIQUES	927 490	Rénovation espace Dauphins
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	507 543	Batiment tertiaire
	2 181 000	Acier plus / Ecole du Bois
PETITE ENFANCE	202 362	Multi-accueil Borderie
SERVICES TECHNIQUES	531 569	Foirail : bâtiment veaux + parking déchargement animaux
TOURISME	638 932	Site de la Hunaudière
	32 066	Aménagements site carrière de Marsac sur Don
TOUS SERVICES	774 209	Autres matériels, études et travaux autres services
TOTAL CA 2023	6 680 235	

Détail des Restes à réaliser en dépenses

ACTION CULTURELLE	218 508	Travaux et mobilier bibliothèque St Vincent des Landes
ADMINISTRATION GENERALE	311 993	Fonds de concours attribués à fin 2023
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	284 221	Travaux liaisons douces
ESPACES AQUATIQUES	970 551	Maitrise d'œuvre rénovation espace Dauphins
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	2 417 885	MOE et travaux bâtiment tertiaire + soldes travaux Avenir Industrie
PETITE ENFANCE	1 123 771	Travaux multi-accueil de la Borderie
FINANCES	48 757	Solde ligne SNCF
LECTURE PUBLIQUE	82 907	Mobilier médiathèques - Collections
SERVICES TECHNIQUES	131 299	Travaux divers bâtiments (dont solde foirail veaux)
TOURISME	108 348	Travaux sentiers et voies vertes, solde Hunaudière et études
AUTRES SERVICES	49 979	Matériels, études et travaux autres services
TOTAL RAR DEPENSES	5 748 219	

Recettes d'investissement	BP 2023	CA 2023	RAR 2023
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 195 591,02	1 532 639,96	750 000,00
13 - Subventions d'investissement	2 621 963,00	964 528,80	2 096 239,75
16 - Emprunts et dettes assimilées	-	2 875,00	4 000 000,00
23 - Immobilisations en cours	-	23 047,10	-
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-
Recettes réelles d'investissement	4 817 554,02	2 523 090,86	6 846 239,75
021 - Virement de la section de fonctionnement	5 643 471,96	-	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 100 000,00	1 038 851,54	-
041 - Opérations patrimoniales			
Total recettes d'investissement	11 561 025,98	3 561 942,40	6 846 239,75

Résultat réel d'investissement	-	6 013 125,94	-	4 549 981,43	1 098 020,34
Résultat global d'investissement		312 055,19	-	3 529 543,92	1 098 020,34

Détail des recettes de l'exercice

Sur 2023, les recettes réelles d'investissement, hors affectation de résultat de 2022 (704 K€), s'élèvent à 1 819K€ dont notamment :

- ✓ Des remboursements du FCTVA capital des emprunts à hauteur de 828 K€,
- ✓ Des remboursements d'avances et cautions versées pour 26 K€

✓ Des subventions reçues à hauteur de 965 K€ (voir détail ci-dessous).

AC - ACTION CULTURELLE	30 000	Acompte bibliothèque St Vincent des Landes
	26 258	Travaux Demeure Cadou
ADMINISTRATION GENERALE	33 842	Travaux France Services de Châteaubriant
AMTER - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	123 900	Travaux liaisons douces
ESPACES AQUATIQUES	21 800	Espace Dauphins - travaux préparatoires à la rénovation énergétique
CENTRE SOCIO CULTUREL	50 367	Création d'un grand jeu avec les habitants
DEVECO - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	350 000	Pole Avenir Industrie
	126 000	Batiment tertiaire formation
	20 000	Mise en place solution numérique Ville et Shopping
ENF - ENFANCE	84 000	Multi-accueil Borderie
JEUNESSE	55 238	Travaux centre de loisirs Borderie
TOURISME	35 204	Travaux site de la Hunaudière
	7 920	Etude préfiguration V9
TOTAL SUBVENTIONS RECUES 2023	964 529	

Détail des Restes à réaliser en recette

AC - ACTION CULTURELLE	137 310	Subventions bibliothèque St Vincent des Landes
AMTER - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	537 930	Subventions travaux liaisons douces
DEVECO - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	769 000	Subventions Pole Avenir Industrie
ENF - ENFANCE	652 000	Subventions multi-accueil Borderie
FIN - FINANCES	4 750 000	Emprunt 4 000 K€ non tiré à ce jour + FCTVA
TOTAL RAR RECETTES	6 846 240	

2. Budgets annexes

2.1 - Immobilier d'entreprises

Détail des résultats 2023 à reporter sur 2024

Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	283 928,64
Dépenses de fonctionnement	252 859,74
Résultat de l'exercice	31 068,90
Report antérieur	71 548,17
Cumul	102 617,07
Investissement	
Recettes d'investissement	235 337,36
Dépenses d'investissement	86 308,11
Résultat de l'exercice	149 029,25
Report antérieur	-140 101,65
Cumul - report sur 2024	8 927,60
restes à réaliser en recettes	600 000,00
restes à réaliser en dépenses	-323 866,37
Solde des restes à réaliser	276 133,63
Besoin/excédent de financement	-285 061,23
Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2024	102 617,07

Détail des réalisations par section - fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	CA 2022	BP 2023	CA 2023
011 - Charges à caractère général	53 951,15	78 200,00	47 770,38
65 - Autres charges de gestion courante	418,09	5 000,00	-
Dépenses réelles de fonctionnement	54 369,24	83 200,00	47 770,38
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	54 658,62	38 700,00	205 089,36
023 - Virement à la section d'investissement	-	66 223,17	-
Total dépenses de fonctionnement	109 027,86	188 123,17	252 859,74

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 48 K€ en 2023, dans la continuité des années précédentes. Ces dépenses se composent de travaux d'entretien, de réparations, et les contrats de maintenance sur les bâtiments dont la Communauté de Communes est propriétaire, les charges de copropriété, la taxe foncière

Recettes de fonctionnement	CA 2022	BP 2023	CA 2023
70 - Produits des services, du domaine et ventes dive	-	2 300,00	-
75 - Autres produits de gestion courante	83 457,35	90 775,00	89 663,94
77 - Produits spécifiques	17 000,00	-	171 000,00
Recettes réelles de fonctionnement	100 457,35	93 075,00	260 663,94
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 264,70	23 500,00	23 264,70
002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	71 548,17	-
Total recettes de fonctionnement	123 722,05	188 123,17	283 928,64
Résultat réel de fonctionnement	46 088,11	9 875,00	212 893,56
Résultat global de fonctionnement	14 694,19	-	31 068,90

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 261 K€ en 2023.

Au chapitre 75, figurent les encaissements de loyers et refacturation de charges aux locataires. Ils restent stables par rapport à 2022.

Au chapitre 77 en 2023, figure le produit de la vente d'un atelier relais sur Derval.

Détail des réalisations par section - investissement

Dépenses d'investissement	BP 2023	CA 2023	RAR 2023
16 - Emprunts et dettes assimilées	20 000,00	-	-
20 - Immobilisations incorporelles	20 000,00	-	-
21 - Immobilisations corporelles	20 000,00	679,88	13 686,00
23 - Immobilisations en cours	467 491,52	62 363,53	310 180,37
Dépenses réelles d'investissement	527 491,52	63 043,41	323 866,37
001 - Solde d'exécution de la section d'investissem	140 101,65	-	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 500,00	23 264,70	-
Total dépenses d'investissement	691 093,17	86 308,11	323 866,37

Les dépenses de l'exercice sont composées à hauteur de 63 K€ de petites interventions sur les bâtiments détenus par la collectivité et de la construction d'un atelier relais sur la commune de Soudan.

En restes à réaliser figurent en dépenses 323 866,37 €

- Atelier relais Soudan = 310 180,37 €
- Matériel informatique = 13 686 €

Recettes d'investissement	BP 2023	CA 2023	RAR 2023
13 - Subventions d'investissement	-	-	600 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	20 000,00	30 248,00	-
Recettes réelles d'investissement	20 000,00	30 248,00	600 000,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	66 223,17	-	-
001 - Solde d'exécution de la section d'investissem	-	-	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 700,00	205 089,36	-
Total recettes d'investissement	124 923,17	235 337,36	600 000,00

Résultat réel d'investissement	-	507 491,52	-	32 795,41	276 133,63
Résultat global d'investissement	-	566 170,00	149 029,25	276 133,63	

Les recettes réelles de l'exercice (30 K€) sont constituées des loyers perçus sur le local en crédit-bail.

600 K€ de restes à réaliser en recettes correspondent au montant de la participation du budget principal au financement de la construction du bâtiment du quai des entrepreneurs.

A fin 2023, l'excédent cumulé de ce budget annexe s'élève (avant prise en compte des restes à réaliser) à 112K€.

2.2 – Zones d'activités économiques

Détail des résultats 2023 à reporter sur 2024

Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	3 955 014,92
Dépenses de fonctionnement	3 955 014,92
Résultat de l'exercice	0,00
Report antérieur	0,00
Cumul	0,00
Investissement	
Recettes d'investissement	2 865 611,34
Dépenses d'investissement	1 085 509,58
Résultat de l'exercice	1 780 101,76
Report antérieur	-3 813 774,47
Cumul - report sur 2024	-2 033 672,71
restes à réaliser en recettes	0,00
restes à réaliser en dépenses	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00
Besoin/excédent de financement	2 033 672,71
Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2024	0,00

Ce budget fonctionne en stock : les dépenses et recettes de l'exercice en section de fonctionnement viennent alimenter la valeur du stock de terrains à la hausse ou à la baisse. Les écritures de la section d'investissement ne font que retracer l'évolution de la valeur du stock entre le début et la fin de l'exercice. Le résultat de la section de fonctionnement est neutralisé par ces écritures.

Détail des réalisations par section - fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	CA 2022	BP 2023	CA 2023
011 - Charges à caractère général	1 527 863,57	2 313 258,00	1 081 615,58
65 - Autres charges de gestion courante			
66 - Charges financières	3 662,26	5 000,00	3 894,00
67 - Charges spécifiques	19 118,68		
Dépenses réelles de fonctionnement	1 550 644,51	2 318 258,00	1 085 509,58
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	545 253,00	6 132 032,47	2 865 611,34
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	22 780,94	5 000,00	3 894,00
Total dépenses de fonctionnement	2 118 678,45	8 455 290,47	3 955 014,92

Sur 2023, les dépenses se sont élevées à 1 086 K€ de travaux divers sur l'ensemble des zones et plus particulièrement :

- ✓ 214 K€ sur le pôle des Vauzelles (VRD et terrassement),
- ✓ 87 K€ des travaux et études sur la zone du Bignon à Erbray,
- ✓ 757 K€ d'acquisitions, études et travaux zone Horizon et notamment l'opération budgétairement neutre d'achat/vente du terrain destiné à l'entreprise Kuhn,
- ✓ 24 K€ de travaux divers toutes zones.

Les dépenses comprennent également des frais financiers à hauteur de 4 K€.

Recettes de fonctionnement	CA 2022	BP 2023	CA 2023
70 - Produits des services, du domaine et ventes dive	545 253,00	6 132 032,47	2 840 895,01
74 - Dotations et participations	-	-	-
75 - Autres produits de gestion courante	-	-	2 180,33
77 - Produits spécifiques	-	-	22 536,00
Recettes réelles de fonctionnement	545 253,00	6 132 032,47	2 865 611,34
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 550 644,51	2 318 258,00	1 085 509,58
002 - Résultat de fonctionnement reporté			
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	22 780,94	5 000,00	3 894,00
Total recettes de fonctionnement	2 118 678,45	8 455 290,47	3 955 014,92
Résultat réel de fonctionnement	- 1 005 391,51	3 813 774,47	1 780 101,76
Résultat global de fonctionnement	-	-	-

Les recettes s'élèvent à 2 865 K€ et correspondent pour l'essentiel à des ventes :

- ✓ 1 898 K€ sur les Estuaires à Derval (Pitch) et 56 K€ sur les Echos (Option Réseaux)
- ✓ 411 K€ concernent à l'opération budgétairement neutre d'achat/vente du terrain destiné à l'entreprise Kuhn
- ✓ 137 K€ sur la zone de la Bergerie à Louisfert (Team Plastique)
- ✓ 72 K€ sur la zone du Bignon à Erbray (AFTMP) et 27 K€ (Latouche)
- ✓ 242 K€ sur la zone d'Hochepie à Soudan (FMGC)

La valeur du stock de terrains au bilan à fin 2023 s'élève à 3 401 K€ (coût « de revient » des terrains disponibles).

Sur ce budget, une partie du déficit est financé par un prêt relais de 1 180 K€. Ce crédit est remboursable sans frais à tout moment et a été souscrit sur 3 ans (2022-2024) au taux fixe de 0,33%.

2.3 – Office de Tourisme Intercommunal

Détail des résultats 2023 à reporter sur 2024

Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	225 402,36
Dépenses de fonctionnement	222 560,00
Résultat de l'exercice	2 842,36
Report antérieur	27 346,44
Cumul	30 188,80
Investissement	
Recettes d'investissement	12 183,47
Dépenses d'investissement	16 053,63
Résultat de l'exercice	-3 870,16
Report antérieur	40 947,67
Cumul - report sur 2024	37 077,51
restes à réaliser en recettes	0,00
restes à réaliser en dépenses	-10 083,20
Solde des restes à réaliser	-10 083,20
Besoin/excédent de financement	-26 994,31
Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2024	30 188,80

Détail des réalisations par section - fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	CA 2022	BP 2023	CA 2023
011 - Charges à caractère général	85 126,41	95 950,00	68 577,68
012 - Charges de personnel et frais assimilés	137 066,83	143 500,00	141 787,34
65 - Autres charges de gestion courante	932,51	1 200,00	781,14
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations			
Dépenses réelles de fonctionnement	223 125,75	240 650,00	211 146,16
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 035,03	12 696,44	11 413,84
023 - Virement à la section d'investissement	-	-	-
022 - Dépenses imprévues			
Total dépenses de fonctionnement	235 160,78	253 346,44	222 560,00

Sur l'exercice 2023, les dépenses de fonctionnement (frais de fonctionnement du bâtiment, animations, impressions, billetteries et charges de personnel) se sont élevées à 211 K€, en légère baisse par rapport à 2022.

Recettes de fonctionnement	CA 2022	BP 2023	CA 2023
013 - Atténuations de charges	611,50	-	-
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de sen	30 574,53	26 000,00	25 401,89
74 - Subventions d'exploitation	200 137,32	200 000,00	200 000,00
75 - Autres produits de gestion courante	50,64	-	0,47
77 - Produits exceptionnels	52,55	-	-
78 - Reprises sur provisions et dépréciations			
Recettes réelles de fonctionnement	231 426,54	226 000,00	225 402,36
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			
002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	27 346,44	-
Total recettes de fonctionnement	231 426,54	253 346,44	225 402,36

Résultat réel de fonctionnement	8 300,79	-	14 650,00	14 256,20
Résultat global de fonctionnement	-	3 734,24	-	2 842,36

Les recettes propres du service se sont élevées 25 K€.

En 2023, une subvention de 200 K€ a été versée par le budget principal pour équilibrer ce budget.

Détail des réalisations par section - Investissement

Dépenses d'investissement	BP 2023	CA 2023	RAR 2023
20 - Immobilisations incorporelles	15 000,00	9 999,47	9 448,40
21 - Immobilisations corporelles	17 000,00	3 775,36	634,80
23 - Immobilisations en cours	15 925,64	2 278,80	-
Dépenses réelles d'investissement	47 925,64	16 053,63	10 083,20
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			
Total dépenses d'investissement	47 925,64	16 053,63	10 083,20

Sur l'exercice 2023, 16 K€ de dépenses ont été réalisées en investissement. Il s'agit de petit matériel et travaux liés au bâtiment et aux animations.

En reste à réaliser, 10 K€ correspondent à du matériel et des supports de communication touristique.

Recettes d'investissement	BP 2023	CA 2023	RAR 2023
10 - Dotations, fonds divers et réserves	-	769,63	-
Recettes réelles d'investissement	-	769,63	-
001 - Solde d'exécution de la section d'investissem	40 947,67	-	-
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	-	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 696,44	11 413,84	-
Total recettes d'investissement	53 644,11	12 183,47	-
Résultat réel d'investissement	-	47 925,64 -	10 083,20
Résultat global d'investissement	5 718,47 -	3 870,16 -	10 083,20

A fin 2023, le fonds de roulement de ce budget annexe s'élève à 57 K€ après prise en compte des restes à réaliser en dépenses.

2.4 – Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Détail des résultats 2023 à reporter sur 2024

Fonctionnement

Recettes de fonctionnement	130 067,42
Dépenses de fonctionnement	123 993,95
Résultat de l'exercice	6 073,47
Report antérieur	5 774,31
Cumul	11 847,78

Investissement

Recettes d'investissement	0,00
Dépenses d'investissement	0,00
Résultat de l'exercice	0,00
Report antérieur	0,00
Cumul - report sur 2024	0,00

restes à réaliser en recettes	0,00
restes à réaliser en dépenses	0,00
Solde des restes à réaliser	

Besoin/excédent de financement

Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2024	11 847,78

Dépenses de fonctionnement	CA 2022	BP 2023	CA 2023
011 - Charges à caractère général	81 238,07	160 250,00	91 004,95
012 - Charges de personnel et frais assimilés	33 208,00	33 250,00	32 904,00
65 - Autres charges de gestion courante	-	1 000,00	-
67 - Charges exceptionnelles	74 926,68	1 000,00	85,00
Dépenses réelles de fonctionnement	189 372,75	195 500,00	123 993,95

Jusqu'en 2022, une importante partie des dépenses correspondait aux subventions qui étaient versées par l'Agence de l'Eau pour des opérations de réhabilitation et qui transitaient par le budget de la collectivité. Ces montants portés en dépenses et en recettes du budget aux chapitres 67 et 74 n'apparaissent plus en 2023.

Depuis le 1er juin 2021, les missions de contrôle du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) sont exercées par un prestataire extérieur sur la base d'un cahier des charges.

Recettes de fonctionnement	CA 2022	BP 2023	CA 2023
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de sen	140 618,86	179 125,69	119 433,00
74 - Subventions d'exploitation	71 910,65	10 600,00	10 634,42
77 - Produits exceptionnels	4 931,73	-	-
Recettes réelles de fonctionnement	217 461,24	189 725,69	130 067,42
002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	5 774,31	-
Total recettes de fonctionnement	217 461,24	195 500,00	130 067,42
Résultat réel de fonctionnement	28 088,49	-	5 774,31
Résultat global de fonctionnement	28 088,49	-	6 073,47

Il a été décidé de fonctionner sur la base d'une grille tarifaire unique avec paiement à l'acte. Les tarifs votés en avril 2021 avaient été établis de manière à permettre l'équilibre du budget. Depuis 2022, le budget est légèrement excédentaire.

2.5 – Service de collecte et traitement des ordures ménagères SICTOM (secteur ex-CCC)

Détail des résultats 2023 à reporter sur 2024

Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	4 978 729,56
Dépenses de fonctionnement	4 921 255,34
Résultat de l'exercice	57 474,22
Report antérieur	656 533,24
Cumul	714 007,46
Investissement	
Recettes d'investissement	1 515 513,49
Dépenses d'investissement	190 216,66
Résultat de l'exercice	1 325 296,83
Report antérieur	476 903,62
Cumul - report sur 2024	1 802 200,45
restes à réaliser en recettes	0,00
restes à réaliser en dépenses	-282 631,28
Solde des restes à réaliser	-282 631,28
Besoin/excédent de financement	-1 519 569,17
Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2024	714 007,46

Détail des réalisations par section - Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	CA 2022	BP 2023	CA 2023
011 - Charges à caractère général	3 085 401,74	3 368 394,71	3 327 149,07
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 333 141,26	1 417 500,00	1 281 000,29
65 - Autres charges de gestion courante	25,85	100,00	-
66 - Charges financières	-	29 600,00	25 675,85
67 - Charges spécifiques	6 453,77	-	-
Dépenses réelles de fonctionnement	4 425 022,62	4 815 594,71	4 633 825,21
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	287 475,27	300 000,00	287 430,13
023 - Virement à la section d'investissement	-	363 326,29	-
Total dépenses de fonctionnement	4 712 497,89	5 478 921,00	4 921 255,34

Les dépenses réelles de l'exercice 2023 sont en hausse par rapport à 2022 de 4,7%, en raison principalement de la poursuite de la hausse du coût des prestations de tri et traitement (inflation, hausse du coût des énergies, hausse de la TGAP).

Recettes de fonctionnement	CA 2022	BP 2023	CA 2023
013 - Atténuations de charges	13 888,12	-	12 752,34
70 - Produits des services, du domaine et ventes dive	512 380,44	405 500,00	331 439,01
731 - Fiscalité locale	3 315 912,00	4 066 887,76	4 171 949,00
74 - Dotations et participations	431 464,15	350 000,00	457 929,79
75 - Autres produits de gestion courante	2 418,68	-	4 356,47
77 - Produits spécifiques	4 000,00	-	302,95
Recettes réelles de fonctionnement	4 280 063,39	4 822 387,76	4 978 729,56
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			
002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	656 533,24	-
Total recettes de fonctionnement	4 280 063,39	5 478 921,00	4 978 729,56
Résultat réel de fonctionnement	- 144 959,23	6 793,05	344 904,35
Résultat global de fonctionnement	- 432 434,50	-	57 474,22

Les recettes réelles sont en forte hausse par rapport à 2022.

L'augmentation de la ligne taxe ordures ménagères s'explique par les effets conjugués de la hausse des tarifs de 15% décidée au 1^{er} janvier 2023, l'évolution en valeur de la base taxable (revalorisation des bases fiscales de 7 % en 2023) et un effet volume.

Le résultat d'exploitation hors opérations d'ordre s'établit à 345 K€.

Détail des réalisations par section - Investissement

Dépenses d'investissement	BP 2023	CA 2023	RAR 2023
16 - Emprunts et dettes assimilées	46 900,00	46 865,36	-
20 - Immobilisations incorporelles	8 000,00	7 992,00	8,00
204 - Subventions d'équipement versées	-	-	-
21 - Immobilisations corporelles	650 000,00	100 513,96	239 741,29
23 - Immobilisations en cours	2 267 226,01	34 845,34	42 881,99
Dépenses réelles d'investissement	2 972 126,01	190 216,66	282 631,28
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			
Total dépenses d'investissement	2 972 126,01	190 216,66	282 631,28

Les dépenses d'investissement en 2023 s'élèvent à 190 K€ :

- ✓ 47 K€ pour le remboursement du capital de l'emprunt souscrit pour financer les travaux sur la déchèterie de Chateaubriant,
- ✓ 78 K€ pour des bacs, colonnes et du petit matériel,
- ✓ 30 K€ pour des interventions sur les bennes,
- ✓ 35 K€ pour les missions AMO et MOE déchèterie.

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 282 631,28 €

- ✓ Benne ordures ménagères = 210 000 €,
- ✓ Bacs, colonnes et petit matériel = 29 749,29 €,
- ✓ Maitrise d'œuvre nouvelle déchèterie = 42 881,99 €.

Recettes d'investissement	BP 2023	CA 2023	RAR 2023
10 - Dotations, fonds divers et réserves	530 000,09	28 083,36	-
13 - Subventions d'investissement	175 000,00	-	-
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 200 000,00	1 200 000,00	-
Recettes réelles d'investissement	1 905 000,09	1 228 083,36	-
001 - Solde d'exécution de la section d'investissem	476 903,62	-	-
021 - Virement de la section de fonctionnement	363 326,29	-	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 000,00	287 430,13	-
024 - Produits des cessions d'immobilisations			-
Total recettes d'investissement	3 045 230,00	1 515 513,49	-

Résultat réel d'investissement	-	1 067 125,92	1 037 866,70	-	282 631,28
Résultat global d'investissement		73 103,99	1 325 296,83	-	282 631,28

Les recettes de l'exercice, se composent de 28 K€ de FCTVA et d'un emprunt de 1 200 K€.

A fin 2023, le fonds de roulement sur ce budget annexe s'élève à 2 516 K€ (2 234 K€ après prise en compte des restes à réaliser) permettant d'inscrire sur 2024 les travaux de la déchèterie.

Au 31/12/2023, le capital restant dû sur l'emprunt s'élève à 1 153 K€.

2.6 – ORDURES MENAGERES - REOM

Détail des résultats 2023 à reporter sur 2024

Fonctionnement

Recettes de fonctionnement	1 222 793,33
Dépenses de fonctionnement	1 445 292,96
Résultat de l'exercice	-222 499,63
Report antérieur	400 224,30
Cumul	177 724,67

Investissement

Recettes d'investissement	73 337,59
Dépenses d'investissement	26 497,61
Résultat de l'exercice	46 839,98
Report antérieur	159 473,15
Cumul - report sur 2024	206 313,13

restes à réaliser en recettes	0,00
restes à réaliser en dépenses	-7 685,92
Solde des restes à réaliser	-7 685,92

Besoin/excédent de financement -198 627,21

Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2024	177 724,67

Détail des réalisations par section - Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	CA 2022	BP 2023	CA 2023
011 - Charges à caractère général	1 039 786,56	1 130 404,30	1 164 560,74
012 - Charges de personnel et frais assimilés	188 349,85	195 200,00	182 034,26
65 - Autres charges de gestion courante	2 958,86	30 000,00	68,70
67 - Charges exceptionnelles	2 688,23	3 000,00	1 835,32
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Dépenses réelles de fonctionnement	1 258 783,50	1 383 604,30	1 373 499,02
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	73 491,27	80 000,00	71 793,94
023 - Virement à la section d'investissement	-	147 522,00	-
022 - Dépenses imprévues	-	50 000,00	-
Total dépenses de fonctionnement	1 332 274,77	1 661 126,30	1 445 292,96

Les dépenses réelles de l'exercice 2023 sont à nouveau en hausse par rapport à 2022.

La hausse est à imputer principalement à l'augmentation du coût des prestations de tri et traitement (inflation, hausse du coût des énergies, hausse de la TGAP).

Recettes de fonctionnement	CA 2022	BP 2023	CA 2023
013 - Atténuations de charges	757,09	-	1 063,79
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de sen	1 070 261,60	1 105 902,00	1 060 752,70
74 - Subventions d'exploitation	127 800,75	103 000,00	140 444,68
75 - Autres produits de gestion courante	1,68	-	17,99
77 - Produits exceptionnels	432,07	-	0,17
78 - Reprises sur provisions et dépréciations	4 176,91	30 000,00	-
Recettes réelles de fonctionnement	1 203 430,10	1 238 902,00	1 202 279,33
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 514,00	22 000,00	20 514,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	400 224,30	-
Total recettes de fonctionnement	1 223 944,10	1 661 126,30	1 222 793,33

Résultat réel de fonctionnement	-	55 353,40	-	144 702,30	-	171 219,69
Résultat global de fonctionnement	-	108 330,67	-	-	-	222 499,63

Les recettes sont stables par rapport à 2022.

Sur ce budget, la hausse des tarifs décidée en 2023, n'a été appliquée qu'au 1^{er} juillet, elle n'a donc pas pu permettre de rétablir l'équilibre sur l'exercice.

Détail des réalisations par section - Investissement

Dépenses d'investissement	BP 2023	CA 2023	RAR 2023
20 - Immobilisations incorporelles	-	-	-
21 - Immobilisations corporelles	42 400,00	5 983,61	7 685,92
23 - Immobilisations en cours	334 800,15	-	-
Dépenses réelles d'investissement	377 200,15	5 983,61	7 685,92
020 - Dépenses imprévues	-	-	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 000,00	20 514,00	-
Total dépenses d'investissement	399 200,15	26 497,61	7 685,92

En dépenses, 6 K€ correspondent essentiellement à l'acquisition de bacs.

Les restes à réaliser 2023 de 7 K€ sont constitués de bacs et petits travaux à la déchèterie de Lusanger

Recettes d'investissement	BP 2023	CA 2023	RAR 2023
10 - Dotations, fonds divers et réserves	12 205,00	1 543,65	-
16 - Emprunts et dettes assimilées			
Recettes réelles d'investissement	12 205,00	1 543,65	-
001 - Solde d'exécution de la section d'investissem	159 473,15	-	-
021 - Virement de la section de fonctionnement	147 522,00	-	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00	71 793,94	-
Total recettes d'investissement	399 200,15	73 337,59	-
Résultat réel d'investissement	- 364 995,15	- 4 439,96	7 685,92
Résultat global d'investissement	-	46 839,98	7 685,92

En recettes de l'exercice, uniquement du FCTVA.

A fin 2023, le fonds de roulement sur ce budget annexe s'élève à 376 K€ après prise en compte des restes à réaliser.

2.7 – TRANSPORTS COLLECTIFS

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la communauté de communes est autorité organisatrice de la mobilité. A ce titre, elle a repris au 1^{er} janvier la gestion du service de transports collectifs C'bus et au 1^{er} juillet les activités transports scolaires et transport à la demande. Depuis le 1^{er} janvier 2022, ces trois activités sont regroupées dans un budget annexe transports.

Détail des résultats 2023 à reporter sur 2024

Fonctionnement

Recettes de fonctionnement	581 971,26
Dépenses de fonctionnement	581 971,26
Résultat de l'exercice	0,00
Report antérieur	0,00
Cumul	0,00

Investissement

Recettes d'investissement	0,00
Dépenses d'investissement	0,00
Résultat de l'exercice	0,00
Report antérieur	0,00
Cumul - report sur 2024	0,00

restes à réaliser en recettes	0,00
restes à réaliser en dépenses	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00

Besoin/excédent de financement 0,00

Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2024	0,00

Dépenses de fonctionnement	CA 2022	BP 2023	CA 2023
011 - Charges à caractère général	410 506,06	490 000,00	466 627,37
012 - Charges de personnel et frais assimilés	95 866,00	110 000,00	109 985,00
65 - Autres charges de gestion courante	75 479,07	30 000,00	5 358,89
Dépenses réelles de fonctionnement	581 851,13	630 000,00	581 971,26

En dépenses de ce budget figurent la prestation réglée au transporteur pour le C'bus au chapitre 011, la contribution versée à la région dans le cadre du transport à la demande au chapitre 65 et le remboursement au budget principal des charges salariales liées aux agents qui gèrent le service.

Recettes de fonctionnement	CA 2022	BP 2023	CA 2023
74 - Subventions d'exploitation	581 851,13	630 000,00	581 971,26
Recettes réelles de fonctionnement	581 851,13	630 000,00	581 971,26
002 - Résultat de fonctionnement reporté			
Total recettes de fonctionnement	581 851,13	630 000,00	581 971,26
Résultat réel de fonctionnement	-	-	-
Résultat global de fonctionnement	-	-	-

En recettes de ce budget figurent

- ✓ La participation versée à la communauté de communes par la Région au titre du C'bus (dotation fixée lors du transfert de la compétence à 146 K€)
- ✓ La participation versée à la communauté de communes par la Région au titre de la gestion du transport scolaire (100 K€)
- ✓ Une aide exceptionnelle de l'état en lien avec la crise énergétique (15 K€)
- ✓ La contribution d'équilibre versée par le budget principal de 321 K€ en 2023 (341 K€ en 2022).

AR-Préfecture

044-200072726-20240422-16-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-04-2024

Publication le : 22-04-2024



Le Président,

Alain HUNAUULT

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 54
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES :
 Pour :
 Contre :
 Abstentions :

Date de la convocation : le 11 avril 2024

Présenté par M. le Président
 A Châteaubriant, le 18 avril 2024

M. le Président



Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire le 18 avril 2024

Les membres du Conseil Communautaire :

COMMUNES	DELEGUES COMMUNAUTAIRES	A donné pouvoir à :	Signature	
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD			
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT			
	Mme Catherine CIRON			
	M. Georges-Henri NOMARI			
	Mme Jacqueline BOMBRAY			
	M. Rudy BOISSEAU			
	Mme Claudie SONNET			
	M. Elias AMIOUNI			
	Mme Christine BOURDEL			
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	Mme Catherine CIRON		
	Mme Simone GITEAU			
	M. Bernard GAUDIN			
	M. François-Xavier LE HÉCHO	Mme Catherine LE HÉCHO		
DERVAL	M. Dominique DAVID			
	Mme Jacqueline LEBLAY			
	M. Michel HORHANT			
	Mme Laurence LE BIHAN			
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET			
	M. Jean-Noël BEAUDOIN			
	Mme Lucie PAUL			
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC			
LE GRAND-AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD			
ISSE	Mme Béatrice PIERRISNARD			
	M. Sylvain HAMON	Mme Béatrice PIERRISNARD		
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN			
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	Mme Marie-Irène BOUIN		
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON			

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS		
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN		
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT		
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF		
	Mme Géraldine PINSON-LERAY		
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN		
	M. Jean-Yves GICQUEL		Absent
MOISDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL		
	Mme Annette PIÉTIN	M. Patrick GALIVEL	
MOUAIS	M. Yvan MENAGER		
NOYAL-SUR-BRUTZ	Mme Édith MARGUIN		
PETIT-AUVERNE	M. Olivier POIRIER		
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	Mme Isabelle MICHAUX	
	Mme Isabelle MICHAUX		
	Mme Catherine LE HÉCHO		
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER		
SAINT-AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU		
	Mme Marie-Paule SECHET	M. Daniel RABU	
SAINT-JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER		
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU		
	Mme Marie-Anne LAILLET		
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY		
	Mme Martine CHEVALIER	M. Bruno DEBRAY	
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS		
	Mme Nathalie PIGRÉE		
SOULVACHE	M. Didier PAITIER		
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT		

AR-Préfecture

044-200072726-20240422-16-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-04-2024

Publication le : 22-04-2024



Le Président,

Alain HUNAULT